



## Zone Spéciale de Conservation « Vallée de la Meurthe du Collet de la Schlucht au Rudlin »

### Comité de Pilotage natura 2000

Compte-rendu de la réunion  
du 21 octobre 2024  
Mairie de Le Valtin – 14h00

Étaient présents / excusés : voir feuille d'émargement en fin de document

**M. Daniel Michel, adjoint de la commune Le Valtin et Président du comité de pilotage natura 2000**, souhaite la bienvenue aux participants.

Après le tour de table, **M. Michel** rappelle l'ordre du jour.

#### Ordre du jour :

- 1- validation du compte rendu du comité de pilotage du 3 mai 2023 (en pièce jointe)
- 2- bilan des actions menées, actions en cours et à venir
- 3- avis du comité de pilotage sur une proposition d'extension du périmètre natura 2000 (argumentaire et documents de travail joints avec l'invitation à ce comité de pilotage)
- 4- point divers

#### **1. validation du compte-rendu du comité de pilotage du 3 mai 2023**

---

Le compte rendu du précédent comité est validé à l'unanimité.

#### **2- bilan des actions menées, actions en cours et à venir**

---

Les différentes actions conduites par le Parc dans le cadre de l'animation de ce site natura 2000 sont consignées dans la présentation powerpoint en PJ. Fabien Dupont, en charge de l'animation de ce site, rappelle qu'il bénéficie de 15 journées par an pour cette animation.

**Mme Sylvie d'Alguerre, conseillère régionale pour la Région Grand-Est**, invite à faire le lien avec une opération sur le lait de foin. Elle évoque le patrimoine bâti, notamment militaire de la vallée et sa mise en valeur à travers les actions menées. **M. Michel** informe qu'une commémoration de la libération de Le Valtin est en cours d'organisation pour 2025. **M. Dupont** signale que la restauration du sentier pédagogique des panoramas prévoit un panneau dédié au patrimoine bâti.

Concernant l'aménagement d'une aire de jeu en zone N de Plainfaing, en site inscrit et en site natura 2000 : **Mme la Sous Préfète** souhaite être tenue au courant des suites données.

### **3- avis du comité de pilotage sur une proposition d'extension du périmètre natura 2000**

Ce projet d'extension est évoqué depuis plus d'un an et a fait l'objet de premières discussions lors du précédent comité en mai 2023. En 2023 et 2024, le Parc a également rencontré les élus de Le Valtin, Plainfaing, le Centre Régional de la Propriété Forestière, l'Office National des Forêts, les propriétaires et gestionnaires forestiers privés. Un nouveau projet de charte natura 2000 et un document d'objectifs mis à jour ont également été soumis aux gestionnaires forestiers, suite à leur demande.

**Daniel Hoch**, en charge du suivi des modifications de périmètres natura 2000 à la **DREAL Grand Est**, expose les étapes pour la validation officielle de cette évolution de périmètre. En premier lieu la validation de cette démarche en comité de pilotage natura 2000 : c'est l'étape d'aujourd'hui. Ensuite la DREAL consultera pour avis les communes, communautés de communes, conseil départemental, région, mais également l'Armée. Le projet est alors transmis au ministère de la transition écologique, qui le soumet ensuite à l'Union européenne pour analyse et validation. A partir du moment où le dossier est transmis à la commission européenne, le nouveau périmètre du site prend une valeur juridique et devient Psic (Proposition de site d'intérêt communautaire). Une fois le nouveau périmètre validé par la Commission, l'Etat français officialise le site par arrêté ministériel. C'est donc une démarche assez longue avant que la modification soit traduite en droit français. En parallèle de cette démarche officielle, le Parc peut bien entendu rencontrer les propriétaires, gestionnaires etc pour accompagner cette évolution au mieux.

**Fabien Dupont** indique que cette démarche a déjà été réalisée pour un site voisin à Saulxures sur Moselotte et qu'elle est envisagée sur d'autres sites animés par le Parc.

**Mme Sylvie d'Algerre**, invite à la prudence concernant les capacités financières de la Région si on gonfle encore les besoins d'animation et d'investissements dans les sites natura 2000. **Manon Ackermann, animatrice natura 2000 à la Région**, estime qu'en effet il faudra vraisemblablement se tourner vers d'autres financeurs comme l'Agence de l'Eau, le Fonds Vert, la MAIF, et le mécénat de manière générale. **Karine Jung, responsable natura 2000 au Parc**, précise que l'équipe priorise déjà les actions dans les sites natura 2000 animés par le Parc, en lien avec la Région. Le Parc réalise ainsi d'ores et déjà des choix chaque année, pour équilibrer les dépenses : certaines opérations moins prioritaires peuvent être reportées sur des années ultérieures, et le Parc sollicite d'autres financeurs pour soutenir certaines actions. Toutefois, il est vrai que quand les périmètres des sites s'agrandissent, cela peut supposer du temps d'animation plus important, en tout cas dans un premier temps, puisqu'il faut également faire évoluer les documents d'objectifs.

**Annie Laheurte, adjointe au Maire de Plainfaing**, informe du projet de voie verte entre Plainfaing et Rudlin et souhaite savoir s'il pourrait être réalisé dans le site natura 2000, si ce dernier était amené à être accepté. Elle informe également que concernant l'avis de la commune de Plainfaing, ce projet d'extension devra être validé par le conseil municipal. Elle ne cache pas que certains élus sont réticents et plutôt inquiets : il y a besoin d'explications complémentaires. **M. Dupont** propose de passer pour évoquer cette question à l'occasion d'un conseil municipal. **Mme d'Algerre** précise qu'elle est également disponible pour échanger avec les élus.

Il lui est répondu que s'agissant d'un projet qui concerne des voies déjà existantes, il ne devrait pas y avoir de problème. Dans le contexte natura 2000, le mieux est d'analyser le plus en amont les projets en lien avec le Parc pour anticiper le plus tôt possible d'éventuelles adaptations aux projets. **Karine Jung** précise que dans le cadre de l'animation de natura 2000 par le Parc, très peu de projets ont posé problème, du fait notamment qu'ils ont été co-construits dès le départ pour impacter au minimum les sites. **Daniel Michel** invite ainsi à ce que l'on étudie dès maintenant ce projet de voie verte ensemble.

Suite à la demande de **Mme Laheurte** sur les bienfaits du classement natura 2000, **M. Dupont** rappelle que ces

éléments sont consignés dans la note jointe à l'invitation : il reprend ces différents éléments. **Mme Jung** souligne notamment la mise à disposition d'un chargé de mission dédié à la réalisation d'actions concrètes en faveur de la nature, des ateliers pédagogiques, des suivis etc. Elle rappelle les dispositions fiscales incitatives (exonération de la taxe sur le foncier non bâti), les aménités rurales pour la commune (crédits de l'Etat prévus pour les communes rurales concernées par natura 2000 ou des protections réglementaires fortes) etc. **M. Hoch** évoque également les crédits prioritaires pour les agriculteurs concernés par ces zones, avec les mesures agri-environnementales.

Aux termes de ces échanges, le comité de pilotage est favorable globalement au projet d'extension présenté, sous réserve de l'avis conforme des conseils municipaux concernés.

**M. Michel** remercie les membres présents. Il estime, en tant que Président depuis plusieurs années et en charge de cette mission, que natura 2000 ne constitue pas une contrainte mais une labellisation pour une commune et pour des acteurs qui font attention à leur patrimoine et souhaitent le transmettre aux générations futures. Il ne doute pas que de son côté, la commune de Le Valtin sera favorable à ce projet d'extension. Des explications doivent encore être données pour Plainfaing, jusqu'à présent moins concernée par le site natura 2000 de la haute vallée de la Meurthe.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Michel** remercie les participants et lève la séance.

Le Président du comité de pilotage natura 2000

Daniel MICHEL



Daniel MICHEL  
Adjoint de la commune Le Valtin

